



# ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat

Division des Examens et  
Concours

Dossier suivi par  
Cecilia SARTORI  
Téléphone  
04.95.50.34.06  
Télécopie  
04.95.51.47.75  
E-mail  
[cecilia.sartori@ac-corse.fr](mailto:cecilia.sartori@ac-corse.fr)

Monsieur le Recteur de la région académique de Corse,  
recteur de l'académie de Corse, chancelier des  
Universités

- Vu** le décret n°2021-548 du 4 mai 2021
- Vu** l'arrêté du 4 Mai 2021
- Vu** la circulaire du 19 Mai 2021 portant organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Vu** le procès-verbal du 24 Mai 2022 établi par le jury académique

## ARRETE D'ADMISSION

### **Article 1 :**

Sont déclarés admis au titre de la session 2023 du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur et professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF), les candidats dont les noms suivent :

- BALDI Laetitia
- BONELLI Sandra
- CACHIA Florence
- FILIPPI Emilie
- GIOCANTI Dominique
- GRISCELLI Céline
- ROSSI Lelia
- LEANDRI Laurence
- LUIGI Stéphane
- MAUPERTIUS-GIRAUD Angéline
- SARDA SEC Delphine
- SERVOLES Virginie

### **Article 2 :**

Madame la secrétaire générale de l'académie de Corse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 14 Juin 2023

Pour le Recteur et par délégation,  
la Secrétaire Générale

Le Recteur,

Jean-Philippe AGRESTI

Virginie FRANTZ